syctom mag

#87
SEPTEMBRE 2025

LE MAGAZINE DE L'AGENCE
MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ENJEUX & STRATÉGIE

Traitement et valorisation des déchets : retour sur 2024

syctom-paris.fr
@lesyctom

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

SOMMAIRE

À LA UNE

L'Espace Collectivités : un site ressource au service des territoires 4

Publication du rapport annuel d'activité 2024 4

Transparence environnementale et sanitaire à Ivry-sur-Seine 5

Concours DZD 2026 : quand le design s'attaque à la poubelle 6

Du concours au terrain : l'exemple du projet « Léo & Luna » 7

ENJEUX & STRATÉGIE

Traitement et valorisation des déchets : retour sur 2024 8

INNOVATION

Qualité de l'air : une surveillance ciblée et proactive 10

LES INSTALLATIONS

Romainville/Bobigny : une dynamique citoyenne au cœur du projet 12

Gennevilliers : la biométhanisation au service du territoire 13

L'ÉCO-ACTU

La planète, victime de la mode 14

INTERNATIONAL

Le Syctom au Pakistan pour accompagner la transition déchets-énergie 15

Des délégations asiatiques en visite dans les installations du Syctom 15

LES TERRITOIRES

La Venelle : le village du réemploi solidaire à Montreuil 16

Des animations scolaires pour encourager l'éco-citoyenneté 17

RENCONTRE

Virginie Raisson-Victor, présidente du GIEC des Pays de la Loire 18

Syctom Mag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 86 rue Regnault – 75013 Paris – Tél. : 014013 17 00
Directeur de la publication : Corentin Duprey • Rédacteurs en chef : Aurélie Principaud, Sara Mazetier • Directrice de la communication : Aurore Delacroix • Chargée des éditions : Solène Patron • Crédits photos : © Syctom / © Florent Aceto, Franck Badaire, Nicolas Fagot ; © Marine Bourguet ; © Christophe Levet ; © Schatzle-Weitling Architecture et Daum Architectes • Conception, réalisation, rédaction : Parimage • Document imprimé par Mérico Paragon, sur papier recyclé – ISSN 1769-8782

syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers

QR Code à scanner pour s'inscrire à la Lettre d'info

Retrouvez les actualités du Syctom sur : syctom-paris.fr @lesyctom

LE TRI + FACILE

ÉDITO

Une rentrée engagée, des défis d'ampleur

Corentin Duprey
Président du Syctom

Le Syctom s'apprête à concrétiser des projets d'ampleur - la nouvelle installation L'Interval à Ivry-sur-Seine, la reconstruction du centre à Romainville-Bobigny, la modernisation à L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine ou encore la future unité de biométhanisation à Gennevilliers - portés par des technologies de pointe en matière de valorisation des déchets et une surveillance environnementale toujours plus exigeante. Dans le même temps, force est de constater que la contestation de l'incinération a de nouveau animé le débat public local ces derniers mois.

Face aux craintes légitimes qui peuvent accompagner la présence de sites industriels dans nos villes, rappelons que l'incinération avec valorisation énergétique constitue aujourd'hui une solution de traitement des déchets beaucoup plus respectueuse de la santé et de l'environnement que l'enfouissement. Ce dernier, en plus de laisser une trace durable de nos déchets aux générations futures, présente un risque important de pollution des nappes phréatiques et contribue largement aux émissions de gaz à effet de serre. Il ne s'agit nullement de défendre coûte que coûte l'incinération : je rappelle qu'il s'agit d'un service public et que le Syctom n'en tire aucun profit. De plus, il n'existe pas d'autre moyen à date de traiter et valoriser la quantité annuelle de déchets résiduels produite sur la zone Syctom, soit 1,8 million de tonnes.

Ainsi, à travers ces critiques, c'est le service public de traitement des déchets que l'on remet en cause, ce qui est, de mon point de vue, contreproductif si l'objectif recherché est la réduction des déchets et la fin de l'incinération. Car, en tant qu'établissement public au service des collectivités locales et des habitant·es, l'une des responsabilités du Syctom consiste à assurer, au quotidien et au mieux, le traitement de 359 kilos de déchets non triés jetés chaque année par habitant·e de notre territoire. **Le Syctom n'a de raison d'être que tant que des déchets sont produits.**

Cela constitue d'ailleurs un point de consensus : **pour ne plus avoir à traiter autant de déchets, il faut en produire moins.** Cela implique un nouveau mode de consommation responsable, que seuls les industriels peuvent initier. Les habitant.es ont aussi un rôle à jouer et c'est la raison pour laquelle le Syctom consacre chaque année 20 millions d'euros à la sensibilisation au tri, à la réduction des déchets et à l'accompagnement au changement. À titre d'exemple, il a largement contribué à la création du village du réemploi solidaire « La Venelle » sur 1 800 m² en pied d'immeuble à Montreuil que nous avons récemment inauguré.

Pour autant, il serait malhonnête de faire reposer exclusivement sur les comportements individuels un enjeu global, mondial. **La responsabilité principale, pour ne pas dire écrasante, est celle des industriels,** les « metteurs en marché » incapables (ou réticents ?) de proposer d'autres solutions de modes de consommation, plus vertueux et ne nécessitant pas ou peu d'emballage. La responsabilité incombe également aux législateurs qui sont défaillants dans la régulation de cette production. S'attaquer réellement au problème, ce n'est pas s'attaquer aux collectivités ni aux citoyen·nes mais bien aux producteurs de ces déchets.

Pour finir, je reprendrai les mots de Virginie Raisson-Victor, géopolitologue, prospectiviste et présidente du GIEC des Pays de la Loire qui, je trouve, s'adaptent parfaitement à cette situation : « *Je reste optimiste mais réaliste sur une situation grave qui impose des changements radicaux à grande échelle. Techniquement et scientifiquement, nous avons des solutions. Mais deux freins majeurs persistent : la résistance des intérêts en place et l'enjeu de temporalité* ».

UN NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS AVEC GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Le 27 juin, Corentin Duprey, président du Syctom, et Michel Leprêtre, président de Grand Orly Seine Bièvre, signaient un contrat d'objectifs qui les engage jusqu'à fin 2026 sur des objectifs chiffrés de collecte et de tri des déchets et la programmation d'actions concrètes pour les atteindre.

GOUVERNANCE : NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ

Le Comité syndical du 30 juin 2025 a procédé à l'installation de :

- Gemmila MEGHRAOUI, représentante titulaire de l'EPT Paris Terres d'Envol, remplaçante de Odette MENDES ;
- Bruno GUERRA, représentant suppléant de l'EPT Paris Ouest La Défense, remplaçant de Jeanne BECART ;
- Jacques PARIS, représentant suppléant de l'EPT Plaine Commune, remplaçant de Stephen LECOURT.

AGENDA

Réunions syndicales du Bureau (9h) et du Comité (10h30)
- Les 3 octobre, 14 novembre

Réunion des syndicats de traitement
- Le 3 octobre

Universités des mairies de l'Ouest Parisien
- Le 8 octobre

Congrès Amorce « *Transition écologique et énergétique : faire plus avec moins !* »
- Du 15 au 17 octobre, à Angers

Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Le 16 octobre

COP de Belém (Brésil)
- Du 10 au 21 novembre

Journée portes ouvertes grand public, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)
Isséane le 29 novembre de 10h à 17h,
99 Quai du Président Roosevelt
à Issy-les-Moulineaux.
Inscription préalable sur
www.syctom-paris.fr

L'Espace Collectivités : un site ressource au service des territoires

L'Espace Collectivités est un outil centralisé qui facilite la mise en œuvre d'actions locales dans le domaine des déchets

Dans le cadre de sa mission d'appui et de coopération avec ses territoires adhérents, le Syctom relance son Espace Collectivités.

Conçu pour être pratique, accessible et opérationnel, cet outil s'adresse à l'ensemble des acteurs territoriaux : élu·es, agent·es des collectivités, responsables de communication ou professionnel·les de la sensibilisation. Sa vocation : renforcer les échanges entre les territoires et le Syctom, simplifier les démarches et soutenir la mise en œuvre de politiques publiques en matière de prévention, de réduction et de valorisation des déchets. Grâce à cet espace, les collectivités disposent de ressources actualisées et directement mobilisables : données de collecte par territoire, kits de communication et outils de sensibilisation, calendrier des formations avec inscription en ligne, formulaires de demande d'intervention des éco-animateurs, dépôt des demandes de subvention, etc. Avec cette plateforme, le Syctom offre un espace centralisé, fonctionnel et évolutif, qui facilite la mise en œuvre de solutions durables à l'échelle des territoires.

Un espace centralisé et fonctionnel

- Une documentation complète et des outils de sensibilisation téléchargeables ou commandables en ligne
- Un formulaire de demande d'intervention des éco-animateurs (porte-à-porte, animations pédagogiques)
- Un accès direct aux différents plans d'accompagnement du Syctom (soutiens financiers, subventions, appuis techniques)
- Une interface de dépôt dématérialisé pour les demandes de subventions
- Des données de collecte actualisées pour chaque Établissement public territorial (EPT)
- Un calendrier des formations organisées par le Syctom, avec inscription en ligne

Publication du rapport annuel d'activité 2024

Le rapport d'activité 2024 du Syctom offre une vision complète des actions engagées au service de ses territoires adhérents. On y retrouve les grandes priorités stratégiques, les résultats obtenus et les temps forts qui ont marqué l'année : mise en service de nouvelles infrastructures, renforcement du soutien aux initiatives locales de réemploi, innovations pour réduire l'impact environnemental ou encore développement de la coopération internationale.
Ce document de référence illustre à la fois le rôle du Syctom comme acteur central de l'économie circulaire et sa volonté d'accompagner la transition écologique des territoires franciliens. En complément, le rapport technique et financier (RTF) propose une lecture détaillée des données financières et de l'exploitation des installations, garantissant transparence et rigueur dans la gestion du service public.
L'ensemble est consultable en ligne sur www.syctom-paris.fr.

Transparence environnementale et sanitaire à Ivry-sur-Seine

Le 2 juillet 2025, la commission de suivi de site d'Ivry-Paris XIII s'est réunie à L'Interval. L'occasion pour le Syctom de faire un point complet sur les données relatives à la qualité de l'air, aux rejets atmosphériques de l'usine actuelle et aux perspectives associées à la future unité, L'Interval.

Des rejets encadrés par des protocoles stricts
Comme toute installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), le site est soumis à des contrôles stricts de ses rejets atmosphériques, encadrés par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) : des mesures en continu (dioxines, furanes, poussières, oxydes d'azote, etc.) sont effectuées et complétées par des campagnes trimestrielles réalisées par des organismes indépendants et accrédités. Résultat : des niveaux d'émissions, inférieurs aux valeurs limites d'émission (VLE). En 2024, par exemple, les concentrations moyennes de dioxines et furanes s'établissaient à 0,02 ng I-TEQ/Nm³ (four 1) et à 0,05 ng I-TEQ/Nm³ (four 2), pour une valeur limite réglementaire de 0,08 ng I-TEQ/Nm³ (voir tableau ci-dessous).

Un plan de surveillance environnementale renforcé
Le Syctom met également en œuvre un dispositif de surveillance environnementale élargi, reposant sur des méthodologies scientifiquement reconnues :

- Jauges Owen : mesures des retombées atmosphériques par collecte des précipitations sur deux mois, durant l'automne, opérées par la société KALI'AIR et dont les conclusions sont validées par Airparif, dans le cadre d'une convention avec le Syctom.
- Biosurveillance par mousses et lichens, menée par la société Biomonitor. À L'Interval, ce dispositif sera complété par des cultures de choux utilisés comme capteurs biologiques.

Les points de mesure ont été implantés à la suite d'une étude de dispersion et suivant les recommandations de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

Une vigilance constante sur les enjeux sanitaires
Plus moderne et performante, L'Interval sera mise en service d'ici fin 2025 et permettra : une réduction de moitié de la capacité de traitement, un renforcement du traitement des fumées et un meilleur contrôle des nuisances odorantes.
Dans le cadre de sa demande d'autorisation d'exploiter, le projet a fait l'objet, en 2017, d'une évaluation des risques sanitaires réalisée par l'Ineris. L'étude, qui a reçu un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé (ARS), conclut à « *une situation non préoccupante pour la santé des habitants autour du site* ».

Des émissions en constante amélioration
L'Interval sera équipée d'un traitement des fumées de type sec, à double filtration et neutralisation. Ce système garantira des émissions encore plus faibles que celles autorisées aujourd'hui pour l'usine actuelle.

Tous les résultats des contrôles effectués sont accessibles *via* le dossier annuel d'information du public, les commissions de suivi de site et l'espace Open Data du Syctom.

En savoir plus :
www.syctom-paris.fr/le-syctom-1/data-syctom-paris.html

Concentrations en mg/Nm³* sec à 11% O_2	Usine actuelle		L'Interval
	Avant le 3 décembre 2023	Depuis le 3 décembre 2023	En 2026, après la mise en service
Poussières	10	5	3
HCl	10	8	3
SO2	50	40	10
HF	1	1	0,5
NOx	80	80	40
CO	50	50	25
COT	10	10	5
Ammoniac	30	10	4
Mercure	0,05	0,02	0,02
Cd+Tl	0,05	0,02	0,02
Somme métaux	0,5	0,3	0,3
Dioxines/furannes (ng I-TEQ/Nm3 sec à 11% O2)	0,1	0,08	0,06

**mg/Nm³ = milligramme par normal mètre cube de gaz ; Nm³ (normal mètre cube de gaz) = 1 m³ de gaz dans les conditions normales de température et de pression, soit 0 degré Celsius et 1,013 bar.*

Concours DZD 2026 : quand le design s'attaque à la poubelle

Le 29 septembre, Corentin Duprey, président du Syctom, a lancé la 14e édition du concours Design Zéro Déchet (DZD). Un rendez-vous attendu qui invite étudiant·es et jeunes professionnel·les à imaginer des solutions innovantes et durables. En 2026, la thématique met à l'honneur un objet du quotidien souvent négligé : la poubelle.

Depuis plusieurs années, le DZD explore les enjeux de prévention, de réduction et de valorisation des déchets sous l'angle du design. Véritable laboratoire d'idées, il mobilise la créativité des nouvelles générations afin de proposer des solutions concrètes et adaptées aux modes de vie actuels. Pour l'édition 2026, la réflexion se concentre sur un objet universel, présent dans chaque foyer : la poubelle.

Et si la poubelle devenait un objet de design ?
Avec la simplification du geste de tri en 2023 et l'obligation d'une solution de tri à la source pour les biodéchets en 2024, les habitudes domestiques ont profondément changé. Pourtant, la poubelle de nos cuisines a, elle, très peu évolué depuis 50 ans. Comment concevoir un outil pratique, esthétique et adapté aux différents flux de déchets d'un foyer urbain dense ? Le concours propose d'imaginer des solutions de tri multiflux, évolutives, réparables et durables, facilitant le geste de tri, réduisant les erreurs et améliorant le transport jusqu'aux points de collecte. Les participant·es pourront explorer des approches variées en lien avec le design produit, le design d'espace ou le design de service. L'enjeu est clair : transformer la perception de la poubelle, non plus comme un simple réceptacle, mais comme un véritable facilitateur de transition écologique.

Un appel à la créativité
Le concours s'articule autour de deux volets : le Concours Idées et le Concours Projets. Parmi les principales nouveautés : une évolution des modalités de participation, des séminaires d'introduction enrichis par des ressources pédagogiques ; la réalisation d'une note thématique illustrée et d'une infographie pour inspirer et guider les candidat·es. « *À travers cette nouvelle édition, le Syctom souhaite encourager les jeunes designers à repenser l'objet le plus banal de notre quotidien et en faire un allié pour atteindre les objectifs de réduction des déchets. La poubelle de demain ne sera plus seulement un bac, mais une solution intelligente, inclusive et durable* » affirme Corentin Duprey, président du Syctom. Le calendrier prévoit des séminaires et master-class d'ici la clôture des candidatures, en février 2026.

Plus d'infos : www.designzerodechet.fr

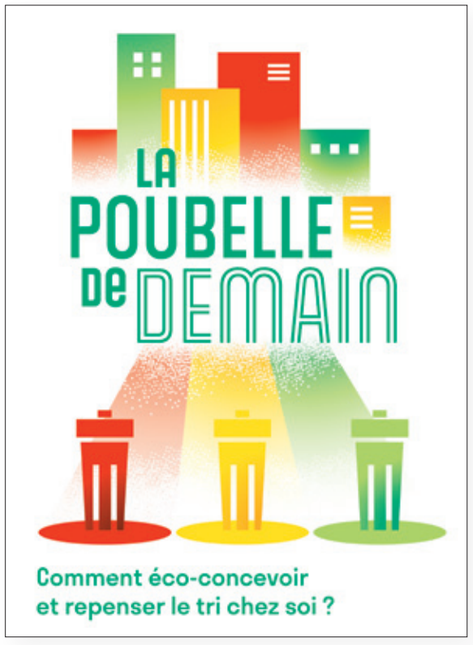

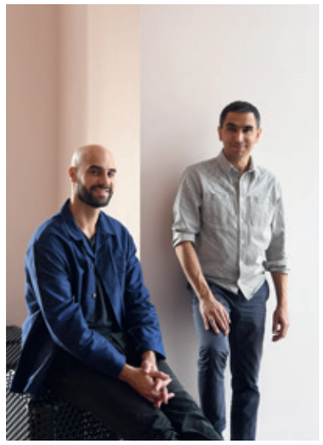

Questions à François Dingjian et Eloi Chafaï,

co-fondateurs de Normal Studio et parrains du concours DZD 2026

Au cours de votre expérience professionnelle avez-vous eu l'occasion de travailler sur des outils de collecte des déchets ?
Nous avons travaillé il y a 20 ans pour Plastic Omnium.
Le cahier des charges comportait plusieurs contraintes : nous devions concevoir des corbeilles de rue qui devaient s'intégrer au mobilier urbain et répondre à des exigences de fonctionnalité, de robustesse…
À l'époque, le tri des emballages hors foyer n'était pas encore abordé. Il s'agissait d'un flux unique. Aujourd'hui, je pense que l'on ne pourrait plus faire ça, et c'est tant mieux.
Les questions principales que nous avions à traiter étaient : « *comment s'inscrire dans la ville ?* » et « *comment faire en sorte que ces objets deviennent acceptables ?* ».

Au-delà de votre expérience et de votre intérêt pour la thématique, qu'est-ce qui vous a motivé à parrainer le concours ?
Ce sujet intègre des enjeux sociétaux intéressants. Et puis, c'est un vrai sujet de design avec sa part de contraintes. Nous sommes curieux de voir comment les jeunes designers vont s'en emparer.

Concrètement, comment selon vous le design peut-il aider les particuliers à repenser le tri chez eux ?
Le design s'appuie souvent sur des observations : problèmes de stockage récurrents, différences des systèmes de collecte, d'organisation de chacun·e… Les cuisines sont souvent restreintes, surtout en milieu urbain dense ; de nouvelles pratiques sont à intégrer ; les consignes évoluent. Tout cela demande de penser les usages, la fonctionnalité, la circularité, en fonction de l'endroit, de la perception, de l'appropriation, de l'esthétique, de la facilité d'entretien.
Il faut que, quelle que soit sa forme, l'objet soit acceptable dans le logement, et qu'il ne soit pas vécu comme une contrainte supplémentaire, mais comme un compagnon du quotidien. Mais en termes d'esthétique, c'est difficile de rendre une poubelle « *désirable* ».
En général, on n'achète pas une poubelle par plaisir : c'est comme le fer à repasser ou l'aspirateur, on ne les achète pas pour leur beauté mais pour leur usage. Il faut donc qu'elle soit pratique, durable, facile d'entretien et réparable. L'enjeu est aussi d'éviter que cet objet devienne lui-même un déchet.

Quels sont, selon vous, les leviers les plus puissants de l'éco-conception ?
Il est nécessaire d'être prospectif : les règles de tri évoluent, les usages aussi… Il faut donc imaginer des solutions capables d'évoluer. La taille du foyer, les habitudes de consommation, les modes de vie sont également des paramètres essentiels à prendre en compte. Ensuite, il faut réfléchir en tant que professionnel du design : non seulement imaginer des solutions, mais aussi penser à ce que ces objets vont exprimer et à la manière dont ils vont s'intégrer dans un intérieur. L'intérieur est un espace composé d'objets fonctionnels, pragmatiques, faciles d'usage. Ici, il faut aussi penser au transport, depuis le logement jusqu'au point de collecte. Deux partis pris sont possibles : cacher la poubelle — la mettre sous l'évier, l'intégrer pour ne pas la voir — ou au contraire l'assumer comme un objet en soi, robuste, hermétique, qui ne laisse pas passer les odeurs, qui dure longtemps. Cela s'oppose à la vision d'une cuisine parfaite où rien ne dépasse. Les approches peuvent donc être très différentes aujourd'hui.
La question des matériaux est également essentielle, puisqu'elle conditionne l'esthétique mais aussi la durabilité d'un objet soumis à un usage intensif. Enfin, il ne faut pas s'arrêter à la fonctionnalité : une vision globale est nécessaire, tout en évitant de concevoir des systèmes trop complexes. En somme, un bon objet éco-conçu doit être intemporel, pour donner envie de le garder longtemps. Cette intemporalité repose sur la qualité des matériaux, une esthétique sobre, la robustesse et la réparabilité, car ces objets sont souvent utilisés de façon intensive et parfois peu soigneuse.

normal studio

Du concours au terrain : l'exemple du projet « *Léo & Luna* »

Fruit de l'édition 2023 du concours Design Zéro Déchet, le projet « *Léo & Luna* », imaginé par des étudiant·es toulousain·nes, s'est concrétisé grâce à Nomade Aventure. De l'idée à l'expérimentation sur le terrain, le kit zéro déchet est devenu un outil de sensibilisation pour un tourisme plus responsable.

Le kit zéro déchet lancé par Nomade Aventure

Réduire les déchets, même lors d'un voyage ou d'un loisir : c'est le pari relevé par trois étudiant·es de l'école de Condé à Toulouse, Manon Ambibard, Clément Fandos et Gauthier Perez. Pour le concours DZD 2023 et sa thématique « *Aller simple pour un tourisme durable* », ils ont conçu le projet « *Léo & Luna* » dédié aux festivalier·es. Luna est une tente éco-conçue, facilement montable et démontable, qui offre une alternative durable aux tentes traditionnelles. Quant à Léo, il s'agit d'un kit comprenant 7 produits d'hygiène et 3 sacs de tri pour quatre jours de festival, en remplacement des articles à usage unique.

Faire émerger des solutions innovantes
Leur idée séduit les membres du jury et retient particulièrement l'attention de Nomade Aventure. Convaincu du potentiel du projet, le voyagiste propose dès 2023 de prolonger l'aventure aux côtés des étudiant·es et du Syctom. Commence alors une phase de prototypage et d'expérimentation : définition d'un cahier des charges adapté aux voyages nature, tests sur le terrain, ajustements, etc.
À partir de l'été 2024, 259 kits « *Léo zéro déchet* » ont ainsi été distribués aux client·es de Nomade Aventure partant en road trip sur mesure. Pour Aurore Guinet, responsable chez Nomade Aventure, l'enjeu est clair : « *Le but n'est pas de bouleverser les habitudes des voyageur·ses, mais de les sensibiliser en douceur grâce à des produits respectueux de l'environnement, efficaces et durables.* » Avec cette concrétisation, le concours DZD démontre tout son sens : faire émerger des solutions innovantes et accompagner les étudiant·es jusqu'à leur application réelle. Pour le Syctom, il ne s'agit pas seulement de récompenser une idée, mais d'ouvrir la voie à de nouvelles pratiques qui, demain, contribueront à réduire nos déchets à la source.

Plus d'infos : designzerodechet.fr/les-projets-concretises

Traitement et valorisation des déchets : retour sur 2024

En 2024, le Syctom a traité 2 174 394 tonnes de déchets produits par 5,7 millions d'habitant·es de son territoire. Avec en toile de fond : l'exigence d'apporter aux 82 collectivités adhérentes un service public performant, responsable et au coût le plus juste.

Le traitement des déchets par flux

1 683 105 t
(+ 0,62 % par rapport à 2023)

Ordures ménagères résiduelles (OMr)

Alors que les tonnages d'OMr affichent une baisse régulière depuis 2010, ils ont très légèrement progressé en 2024 par rapport à 2023.
Cette hausse s'explique par les grèves de 2023 qui ont fortement perturbé les collectes parisiennes, et par la tenue des JOP de 2024.

296 kg par an par habitant·e

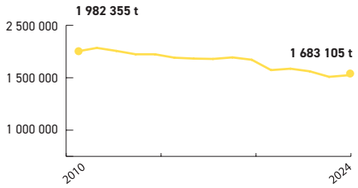

230 701 t
(+ 6,96 % par rapport à 2023)

Emballages et papiers

Cette hausse est liée à l'augmentation de la fréquence des collectes pour la Ville de Paris (initiée fin 2022) et le territoire d'Est Ensemble. Les campagnes de sensibilisation ont également contribué à cette dynamique.

41 kg par an par habitant·e

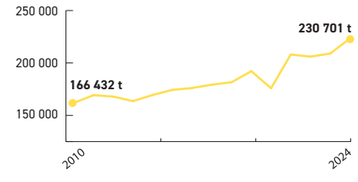

219 177 t
(+ 10,03 % par rapport à 2023)

Objets encombrants

L'augmentation des tonnages est liée à la prise en compte des flux des déchèteries des Hauts-de-Seine. Si l'on exclut ces apports, le volume des objets encombrants est en légère baisse, confirmant l'impact des efforts de prévention.

39 kg par an par habitant·e

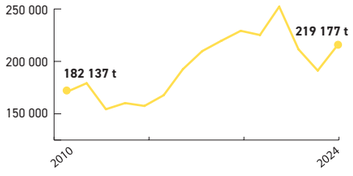

16 616 t
(+ 60,71 % par rapport à 2023)

Déchets alimentaires

Cette hausse est le résultat du déploiement des dispositifs de pré-collecte, d'une tarification plus incitative et de l'engagement croissant des territoires pour le tri à la source des déchets alimentaires. Une montée en puissance est attendue avec la mise en service de l'unité de biométhanisation à Gennevilliers.

3 kg par an par habitant·e

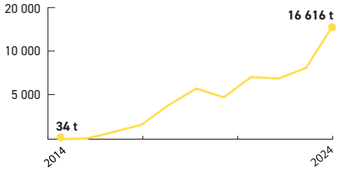

6 986 t
(- 89,4 % par rapport à 2023)

Déchèteries

Le Syctom n'exploite plus que les déchèteries fixes à Romainville et Saint-Ouen-sur-Seine, ainsi que la déchèterie mobile à Ivry-sur-Seine. Cela explique la forte baisse des tonnages par rapport à 2023.

Soit 2 kg par an et par habitant·e

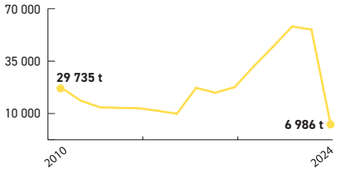

17 809 t
(+ 38,86 % par rapport à 2023)

Déchets verts

Les déchets végétaux (composés de tontes, tailles d'arbustes et feuilles) sont orientés vers la valorisation organique par compostage, contribuant à la production de compost normé, utilisé pour l'amendement des sols.

4 kg par an par habitant·e

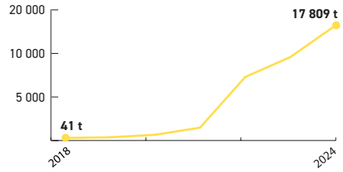

117 788 t
(- 3 % par rapport à 2023)

Emballages en verre

Collectés par les territoires, les emballages en verre sont directement orientés vers le recyclage sans transiter par les installations du Syctom.

21 kg par an par habitant·e

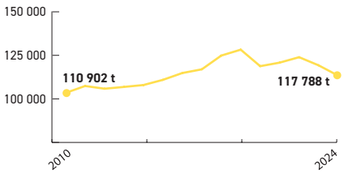

400 kg de déchets* produits en moyenne par un habitant·e en 2024 sur le territoire du Syctom (volume inférieur à la moyenne nationale de 514 kg/hab.). *Ce ratio inclut le verre

La valorisation des déchets

Valorisation matière et organique

31,9 %
des déchets valorisés en matière, compostage ou méthanisation

725 782 t
de matières recyclées, organiques et mâchefers

Valorisation énergétique

63,1 %
des déchets valorisés en vapeur et en électricité par les 3 UVE du Syctom

2 448 GWh
de vapeur vendue

169 GWh
d'électricité vendue

Mise en enfouissement

4,9 %
des déchets enfouis

112 218 t
de déclassements, efus de tri et OMr dirigées vers des centres de stockage

238 361 tonnes
d'équivalent pétrole évitées par an grâce à l'énergie produite dans les 3 UVE du Syctom.

Que contient le bac des collectes sélectives ?

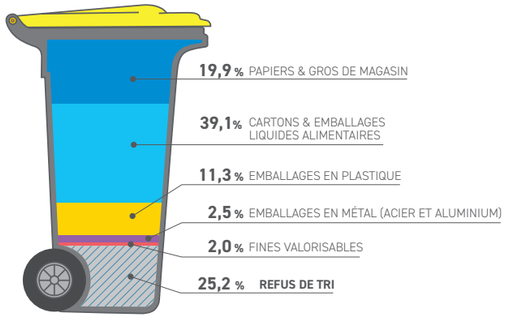

25% des déchets présents dans le bac jaune sont des erreurs de tri.

Que contient le bac des ordures ménagères résiduelles ?

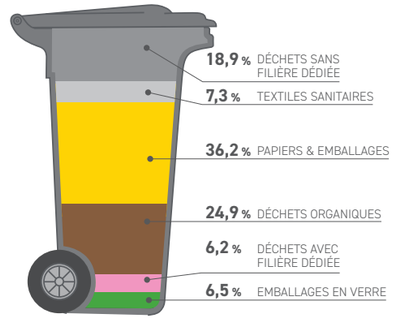

En 2024, plus de 800 caractérisations ont permis au Syctom de disposer d'éléments d'appréciation sur la composition des bacs de collecte.

74% du contenu d'une poubelle d'OMr pourraient être détournés de l'incinération et orientés vers une filière de valorisation.

Qualité de l'air : une surveillance ciblée et proactive

La mesure de la qualité de l'air ambiant est un enjeu pour le Syctom, tant pour maîtriser son empreinte environnementale que pour garantir la santé des travailleur·ses et riverain·es.

Au sein de ses trois unités de valorisation énergétique (UVE), le Syctom mène des campagnes de surveillance spécifiques. Ces démarches volontaristes traduisent une volonté d'anticipation et de transparence face aux enjeux sanitaires et environnementaux. Une attention particulière est portée à certaines phases sensibles, notamment en période de chantier où les émissions potentielles peuvent évoluer. Dans ces cas, des mesures ponctuelles sont confiées à des bureaux d'études spécialisés, afin d'évaluer avec rigueur l'impact sur la qualité de l'air.

Surveiller l'air en phase chantier

Au printemps 2025, une campagne a ainsi été conduite sur le site de L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine pour mesurer la concentration des polluants potentiellement présents dans l'environnement de travail. Avec l'appui d'un bureau d'études expert en qualité de l'air, des capteurs ont été installés sur les trois zones concernées : le parc à mâchefer, le transbordeur et une zone chantier attenante. Les polluants suivants ont été mesurés conformément aux exigences normatives : monoxyde de carbone (CO), poussières (PM10 et PM2,5), ammoniac (NH_3) et composés organiques volatils totaux (COVT).
Les résultats ont été comparés aux valeurs limites d'exposition professionnelle (une concentration maximale dans l'air à ne pas dépasser sur une période de référence).
Aucun dépassement n'a été observé.

Sur le site de L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, la concentration des polluants potentiellement présents dans l'environnement de travail est mesurée par des campagnes spécifiques

Suivre l'impact de manœuvres particulières programmées

À l'été 2025, une autre campagne a été menée dans le cadre des opérations de chasse-vapeur* sur L'Interval à Ivry-sur-Seine. Bien qu'aucune réglementation ne s'applique à ce type d'interventions, le Syctom a fait le choix de mesurer les concentrations de poussières présentes dans l'environnement suite à ces opérations. Afin de répondre aux contraintes techniques, deux types de capteurs ont été déployés. Ils ont été positionnés en trois points stratégiques : sur la base-vie du chantier, sur un chantier SNCF voisin ainsi que sur le toit de l'école Dulcie September située à proximité.

Durant la période de mesure, les concentrations en poussières (PM10 et PM2,5) sont restées conformes à l'ensemble des seuils réglementaires et aux recommandations de l'OMS utilisées notamment par Airparif, l'observatoire de la qualité de l'air en Île-de-France. Aucun pic de concentration en PM10 ou PM2,5 lié aux opérations de chasse-vapeur des chaudières, n'a été observé durant la période de mesure.

** Injection de vapeur d'eau sous pression dans les chaudières et tuyauteries pour les nettoyer en profondeur avant mise en service.*

Des micro-capteurs pour la surveillance de la qualité de l'air

Depuis quelques années, le développement des micro-capteurs facilite la réalisation de mesures de qualité de l'air ambiant (intérieur ou extérieur) pour certains polluants urbains tels que les particules, les oxydes d'azote ou encore les composés organiques volatils (COV). Faciles à déployer, pouvant fonctionner de façon autonome, ils permettent d'organiser des campagnes de mesures ponctuelles en s'affranchissant des contraintes habituellement rencontrées (accès, alimentation électrique, etc.) et facilitent ainsi les prises de mesures.

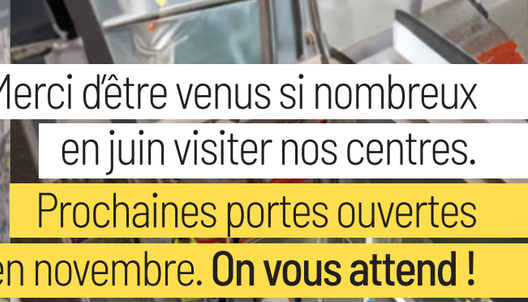

Merci d'être venus si nombreux en juin visiter nos centres.
Prochaines portes ouvertes en novembre. **On vous attend !**

VENEZ DÉCOUVRIR LES DÉCHETS AUTREMENT

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Du 24 au 29 novembre 2025

Centre de valorisation énergétique **Isséane à Issy-les-Moulineaux**

99 Quai du Président Roosevelt
Issy-les-Moulineaux

- Du lundi au vendredi *pour les scolaires*
- Samedi 10h-17h *tout public*
  Visites sur inscription

Visites • Animations

syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Romainville/Bobigny : une dynamique citoyenne au cœur du projet

Composé d'une trentaine d'habitant·es, le Groupe Citoyen est un partenaire de terrain incontournable pour accompagner la transformation du centre à Romainville/Bobigny. Depuis 2018, il joue un rôle-clé en apportant une expertise d'usage du territoire, des idées concrètes et un lien direct avec les attentes locales.

À travers 19 rencontres organisées depuis sa création, le Groupe Citoyen contribue activement aux étapes du projet, qu'il s'agisse de l'architecture du futur site, des outils de médiation ou du développement du Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et Solidaire (PEECs).

Les membres du Groupe Citoyens constituent de précieux relais auprès de la population pour faire évoluer les comportements et limiter le gaspillage des ressources

Le Groupe Citoyen, acteur de terrain et partenaire engagé

La rencontre du 3 juin 2025, organisée au parc de la Villette, a permis de faire un point d'étape complet avec les équipes projet : état d'avancement du chantier, résultats des études environnementales, préparation de l'enquête publique à venir et présentation du phasage des travaux. Autre point fort de la rencontre : un atelier participatif « La Fabrique des Rencontres » dédié à l'accompagnement des habitant·es pendant le chantier. Les membres ont imaginé les modalités de lien entre le projet, la population locale et le territoire durant les travaux dès le début 2026. Objectif : maintenir une mobilisation citoyenne active, cohérente avec le rythme du chantier et les besoins du voisinage. Parmi les idées évoquées : des permanences mobiles sur les marchés, des forums associatifs ou fêtes de quartier pour collecter les attentes ; mais aussi des visites de chantier, des événements conviviaux pour célébrer les étapes clés du projet, ou des actions participatives autour de la propreté et du réemploi. Des outils numériques pourraient aussi accompagner la diffusion des actualités du chantier (QR codes, newsletter ou espace dédié sur le web). Ces dispositifs visent à renforcer l'ancrage local du projet et à favoriser une information continue et transparente. Le garant de la concertation a salué la qualité des échanges et l'esprit de collaboration du Groupe, en encourageant la poursuite de cette dynamique en phase travaux.

Le PEECs, un projet pilote d'économie circulaire

Le 3 juillet 2025, le Groupe Citoyen a également pris part à La Fête de la Récup' organisée à Romainville avec Est Ensemble et les villes partenaires, au cours de laquelle une centaine de personnes a découvert le futur Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et Solidaire (PEECs). L'occasion pour ses membres de présenter ses travaux à travers une exposition interactive et un jeu pédagogique. Sur place, stands institutionnels et associatifs, ateliers de réparation et animations zéro déchet étaient proposés, en lien avec la vocation future du lieu. « *Ce site sera un outil de transformation écologique au service des habitant·es* » a souligné François Dechy, maire de Romainville. « *Il incarne un portage politique collectif à l'échelle intercommunale* », a ajouté José Moury, premier adjoint au maire de Bobigny, en saluant la coopération exemplaire entre acteurs. Le PEECs vise notamment à sensibiliser aux modes de production/consommation et à limiter le gaspillage des ressources. « *Ce nouvel équipement permet de franchir un cap dans la réduction et la valorisation des déchets* », a précisé Patrick Lascoux, vice-président d'Est Ensemble. En conclusion, Corentin Duprey, président du Syctom, a insisté sur l'ambition du projet global de reconstruction du site dans lequel s'inscrit le PEECs : « *Réduire les nuisances, développer le fret fluvial, retirer 10 000 camions par an de la route, et traiter les déchets au plus près de leur production.* » Une journée illustrant l'engagement commun pour une gestion des déchets durable, locale et citoyenne.

En savoir plus sur le Groupe Citoyen :
projet-romainville-bobigny.syctom.fr

L'enquête publique, nouvelle étape clé du projet

Organisée du 15 septembre au 15 octobre 2025, l'enquête publique marquera une étape cruciale dans le projet. Les habitant·es pourront consulter un ensemble de pièces (présentation du projet, étude d'impact, documents réglementaires, etc.) et faire part de leurs observations auprès d'une commission indépendante nommée par la préfecture.

À l'issue de l'enquête, un rapport détaillé sera rédigé par le commissaire enquêteur avec ses conclusions motivées sur les demandes d'autorisations sollicitées par le Syctom (autorisation environnementale et permis de construire).

Plus d'informations :
www.enquete-publique-syctom-romainville-bobigny.fr

Gennevilliers : la biométhanisation au service du territoire

Le 18 septembre 2025, la première pierre de l'unité de biométhanisation de Gennevilliers a été posée en présence des acteurs du projet et des élu·es du territoire. Ce moment symbolique marque une nouvelle étape dans la concrétisation de ce projet d'envergure, au service de la transition écologique et énergétique du territoire.

Corentin Duprey, Président du Syctom, entouré de Jean-Jacques Guillet (Président du Sigeif), Stéphane Leterrier (Directeur général adjoint Paprec Group), Laurence Poirier-Dietz (Directrice générale de GRDF), Valérie Jouvin (Directrice générale adjointe de l'ADEME), Sophie Deschiens (Conseillère régionale, déléguée spéciale à la Région circulaire), Patrick Ollier (Président de la Métropole du Grand Paris), Patrice Leclerc (Maire de Gennevilliers et Président de Boucle Nord de Seine) et Alexandre Brugère (Préfet des Hauts-de-Seine)

Dès 2027, l'installation traitera 50 000 tonnes de biodéchets par an pour produire 30 000 MWh de biométhane, dont 25 000 MWh injectés dans le réseau GRDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 5 000 foyers. En parallèle, 43 000 tonnes de digestat seront valorisées chaque année pour fertiliser l'équivalent de 2 000 hectares de terres agricoles. Ce double bénéfice – énergétique et agronomique – illustre concrètement la capacité du Syctom à accompagner la transition écologique, en s'inscrivant dans les objectifs de réduction et de valorisation des déchets. Au total, 52 millions d'euros* sont mobilisés pour ce projet (conception, construction et exploitation), pensé dès l'origine dans une démarche de transparence et de concertation. Depuis 2022, réunions publiques, études environnementales et enquête publique ont permis d'associer étroitement les riverain·es et les parties prenantes. Pour garantir un suivi exemplaire, un jury de nez, constitué de volontaires, sera également mis en place en 2026 afin de compléter la surveillance olfactive par capteurs électroniques. Ce dispositif vise à renforcer la surveillance environnementale en s'appuyant sur des citoyen·nes volontaires formé·es à la reconnaissance des odeurs. Une campagne de recherche de volontaires résidant dans les communes environnantes (Gennevilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis et Argenteuil) sera prochainement lancée.

Travaux de fondation en cours

Le chantier, lancé début 2025, mobilise près de 100 personnes (compagnons et encadrement confondus) au pic d'activité. Après la phase de dévoiement des réseaux existants et la préparation du terrain initialement en friche, les fondations des futurs bâtiments et des équipements de process sont en cours de réalisation. C'est la phase structurante qui permet d'ancrer solidement l'installation. « *Tout au long de la phase de construction, notre priorité reste la maîtrise des nuisances pour préserver la qualité de vie des riverain·es et garantir un chantier exemplaire* », souligne Jean-Claude Garabetian, directeur du projet chez Paprec, concessionnaire de l'installation. Les étapes se succéderont en 2026 avec le montage du process, l'installation des équipements industriels et l'accueil des premiers tonnages fin 2026. S'en suivront les essais industriels, prévus en mai 2027, puis la mise en service annoncée pour l'été 2027. « *Ce projet, engagé en 2016, incarne notre engagement pour une gestion durable des déchets, la souveraineté énergétique et l'économie circulaire. C'est un pas de plus vers un futur plus sobre et plus responsable* », précise Corentin Duprey, président du Syctom. Une vision d'avenir partagée par Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif : « *Aujourd'hui, dans un contexte marqué par des enjeux géopolitiques et climatiques majeurs, le projet Biométhanisation répond à une exigence nouvelle : celle d'une énergie locale et décarbonée. Elle servira à chauffer, à cuisiner, à ravitailler des stations bio-GNV, symbolisant une nouvelle boucle vertueuse au cœur de la transition énergétique du territoire francilien* ».

** Porté par le Syctom et le Sigeif, et confié au concessionnaire Méthavalo 92, ce projet bénéficie du soutien de l'ADEME, de la Région Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris.*

La planète, victime de la mode

Le 30 mars, à l'occasion de la Journée Internationale du zéro déchet, les Nations Unies ont appelé à adopter des modes de production et de consommation plus responsables pour tendre « vers une approche zéro déchet dans l'industrie textile ».

LES DÉRIVES DE LA FAST FASHION

La fast-fashion (ou mode ultra-rapide) contribue largement à la surproduction textile. Elle génère une production massive, surtout en Asie, à bas prix et sans cesse renouvelée. Elle exerce une forte pression sur les ressources naturelles et sur les droits humains avec des conditions de travail très précaires.

> « Si nous n'accélérons pas l'action, s'habiller à la mode pourrait tuer la planète »
>
> **António Guterres,**
> **Secrétaire général des Nations Unies** (mars 2025)

Un immense gaspillage vestimentaire

1 camion benne
de textile est jeté ou incinéré par seconde. Une grande majorité de la production finit incinérée ou en décharge en moins de 12 mois.
(Source : OXFAM 2000)

215 000 milliards
de litres d'eau utilisés (soit **86 millions** de piscines olympiques) chaque année dans le monde.

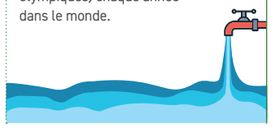

La surconsommation quotidienne de textile

10 millions
de vêtements achetés neufs en France en 2024 (**+ 2,9 %** par rapport à 2023).

3,5 milliards
de pièces neuves vendues chaque année (habillement, chaussures et linge de maison), soit **42** articles par Français·e.
(Source : Éco-organisme Refashion, 2025)

Quels impacts environnementaux ?

Pollution de l'air

8 %
des émissions mondiales de gaz à effet de serre par an
(Source : Organisation des Nations Unies, 2025).

CAUSES
- La production des fibres (naturelles ou synthétiques).
- Le tissage, la confection.
- Les transports (aériens et maritimes).
- L'entretien.

Pollution de l'eau

20 %
de la pollution des eaux mondiales
(Source : Banque mondiale)

CAUSES
- Les produits chimiques (teinture et traitement des tissus).
- La transformation des fibres.
- Au lavage, des microplastiques issus des fibres synthétiques sont libérés dans l'eau.

Pollution des sols

8 millions
de tonnes de fertilisants utilisés dans le monde
(Source : Ademe, 2024)

CAUSES
- La culture intensive du coton.
- Les produits chimiques déversés dans les eaux usées.

Moins de 1 % des déchets textiles sont recyclés et la majorité finit en décharge sauvage, surtout dans des pays du Sud.

2e industrie la plus polluante du monde après le pétrole

RÉDUIRE LES DÉCHETS TEXTILES, C'EST POSSIBLE !

Choisissez des matières premières écologiques ou recyclées

Les fibres végétales (coton bio, lin, chanvre, liège) et recyclées

Achetez moins ou optez pour la seconde main

- Utilisez la méthode **BISOU** (5 mots clés « Besoin Immédiat, Semblable, Origine, Utile »)
- Préférez la **seconde main** (ressourceries, boutiques solidaires, associations, etc.)
- 1/3 des Français·es ont acheté une ou plusieurs pièces de seconde main en 2023 *(Source : June / Kantar)*

Optimisez l'usage du lave-linge

- Lavez à basse température
- Espacez les lavages
- Utilisez des lessives écologiques
- Séchez à l'air libre

Consommez responsable

Des labels éthiques évaluent les marques selon leurs engagements environnementaux et sociaux.
En savoir plus sur
agirpourlatransition.ademe.fr

QUE DIT LA LOI AGEC ?

La loi Agec inscrit la filière Textile, Linge de maison & Chaussures (TLC) dans la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). Les fabricants et distributeurs doivent financer la fin de vie de leurs produits *via* un éco-organisme agréé, comme Refashion *via* une écocontribution.
La loi introduit de nouvelles obligations :
- **donner, réemployer ou recycler les stocks plutôt que de détruire les invendus,**
- **un plan d'éco-conception pour les metteurs sur le marché.**

Un affichage volontaire du coût environnemental sur les vêtements doit apparaître pour informer sur l'impact écologique.

Le Syctom au Pakistan pour accompagner la transition déchets-énergie

En décembre 2024, le Syctom a pris part à une mission exploratoire à Lahore, capitale du Pendjab au Pakistan, aux côtés d'AirParif et de l'Agence Française de Développement (AFD). Objectif : identifier des solutions concrètes pour réduire la pollution atmosphérique dans l'une des villes les plus touchées au monde.

Une unité de tri au Pakistan

La mission exploratoire à Lahore (Pakistan) s'inscrit dans le prolongement du protocole d'accord signé en 2022 entre le gouvernement du Pendjab et l'AFD, visant à déployer des actions durables en matière de gestion des déchets et de production d'énergie. Fort de son expertise, le Syctom a été invité par l'AFD à contribuer à la réflexion sur les infrastructures qui, adaptées au contexte local, pourraient appuyer un futur plan d'action pour la gestion des déchets solides et résiduels.

Favoriser des solutions réplicables et durables
Les échanges ont porté sur deux priorités principales : la réduction de l'enfouissement, largement majoritaire au Pakistan, et le développement d'installations capables de produire de l'énergie. Il s'agit de mettre fin aux décharges légales mais peu contrôlées. Les besoins en énergie, produite et utilisée localement, y sont réels tandis que la pollution reste préoccupante. Les représentant·es pakistanais·es ont manifesté un vif intérêt pour les modèles de traitement présentés par le Syctom (unités de valorisation énergétique et unités de méthanisation), notamment dans la perspective de projets pilotes susceptibles d'être financés par l'AFD.
Les discussions ont également abordé la nécessité de l'amélioration du tri à la source et la mise en place d'outils de suivi environnemental pour mesurer les gains en termes de qualité de l'air. Les prochaines étapes du projet prévoient la finalisation d'une étude de faisabilité d'ici la fin de l'année 2025, suivie de la définition des modalités concrètes de coopération.
« L'action du Syctom au Pakistan illustre sa volonté de mettre son savoir-faire au service de territoires confrontés à de forts enjeux environnementaux, en favorisant des solutions réplicables. Notre expertise en matière de valorisation énergétique, sous toutes ses formes, peut inspirer et accompagner des transitions ambitieuses, y compris dans des contextes très différents de l'Île-de-France », souligne Caroline Chal, chargée de mission des relations extérieures au Syctom.

> « Les besoins en énergie, produite et utilisée localement, y sont réels »

Des délégations asiatiques en visite dans les installations du Syctom

Depuis 2023, le Syctom a accueilli plusieurs délégations asiatiques, notamment venues de Taïwan et de Corée du Sud, désireuses de découvrir ses installations de valorisation énergétique et son engagement en faveur d'une gestion durable des déchets.

Une vitrine à l'international
Le 3 septembre, le Syctom a reçu une délégation officielle de l'État de Taïwan à L'Interval, à Ivry-sur-Seine. Elle a notamment manifesté un vif intérêt pour le process de la future installation et son système de traitement sec des fumées (disparition du panache de fumées). Les actions de sensibilisation auprès des habitant·es pour réduire la production de déchets à la source ainsi que l'information régulière transmise aux riverain·es durant le chantier ont également fait l'objet de riches échanges.
Le 26 septembre, une délégation de Corée du Sud, conduite par le ministre de l'Environnement, a quant à elle visité le site d'Isséane, à Issy-les-Moulineaux. Ce pays, qui a déjà engagé la sortie de l'enfouissement, souhaite aujourd'hui accélérer l'acceptation des installations en milieu urbain et renforcer leur viabilité économique. Les discussions se sont concentrées sur la question de la concertation avec la population locale et la notion d'acceptabilité : comment concevoir des sites exemplaires et complètement intégrés dans la ville ? Cette visite s'inscrivait dans une coopération initiée et soutenue par la Ville d'Issy-les-Moulineaux et l'Ambassade de Corée du Sud en France, valorisant ainsi l'expertise et l'expérience accumulées par le Syctom et ses équipes.

Visite d'une délégation de Taïwan à L'Interval

La Venelle : le village du réemploi solidaire à Montreuil

À Montreuil, La Venelle, inaugurée le 11 septembre, émerge comme un modèle innovant intégrant un village du réemploi solidaire au cœur de la ZAC de la Fraternité.
Un projet soutenu par le Syctom dans le cadre de son plan d'accompagnement.

Implantée au sein de La Venelle, la Recyclerie Sportive est un espace dédié à la vente solidaire d'équipements de sport de seconde main et à la co-réparation de vélos

> « La Venelle, c'est la démonstration concrète que la transition peut être joyeuse, collective et créatrice d'emplois »
>
> - résume une porte-parole du projet.

Sur 1 800 m² en pied d'immeuble, neuf structures de l'économie sociale et solidaire mutualisent leurs savoir-faire pour construire un écosystème coopératif fondé sur la sobriété, la solidarité et la durabilité. Boutiques de seconde main, ateliers de réparation, animations, espace culturel : le lieu conjugue les fonctions pour favoriser les circuits courts, la lutte contre le gaspillage et l'accès à des produits durables pour tous. Le Syctom s'est imposé comme un partenaire central du projet de La Venelle, en apportant un soutien financier de 530 000 € sur trois ans (fonctionnement et investissement). Cette contribution majeure permet de soutenir l'installation et le développement de quatre associations engagées dans le réemploi : Emmaüs Défi, Envie Trappes, Neptune et la Recyclerie Sportive*. Ce financement couvre des besoins déterminants tels que les travaux d'aménagement, les équipements et les dépenses de fonctionnement en phase de lancement.

Insertion et ancrage territorial
Pensée comme un levier de transformation à l'échelle locale, La Venelle vise chaque année la valorisation de 1 000 tonnes de déchets, la création de 50 emplois (dont 80 % en parcours d'insertion) et la sensibilisation de plus de 5 000 personnes aux enjeux de durabilité. L'ensemble du projet repose sur la conviction qu'un changement de modèle peut se concrétiser localement, en combinant transition écologique et inclusion sociale. Parmi les structures implantées, la Recyclerie Sportive occupera un espace de 216 m² dédié à la vente solidaire d'équipements de sport de seconde main et à la co-réparation de vélos. Des ateliers et animations mensuelles permettront également d'éduquer à des pratiques sportives plus responsables.

Une vitrine du réemploi solidaire
Porté par une dynamique collective et soutenu par des partenaires publics et privés, ce projet s'inscrit dans une vision plus large de réhabilitation urbaine. La Venelle prend place au sein d'un nouveau quartier inclusif et écologique qui accueillera 116 logements autour d'une venelle piétonne et d'un jardin partagé. Par son soutien structurant en faveur du réemploi, le Syctom illustre de manière concrète l'accompagnement des territoires vers un modèle plus vertueux, où la gestion des déchets devient un moteur d'innovation sociale et environnementale. 194 lieux dédiés au réemploi ont bénéficié de son appui sur le territoire, avec plus de 2,2 M€ alloués aux initiatives de réemploi et de réparation sur la période 2021-2026.

Plus d'infos :
www.lavenelle-montreuil.org

*QUATRE ASSOCIATIONS ENGAGÉES DANS LE RÉEMPLOI

- *Emmaüs Défi* : espace de 75 m² consacré au tri et à la vente de textile de seconde main, et actions de sensibilisation au réemploi.

- *Envie Trappes* : espace de vente d'électroménager reconditionné à prix réduit, reprise d'anciens appareils et ateliers d'initiation à la réparation.

- *Neptune* : ressourcerie textile composée de trois espaces distincts (vente de vêtements de seconde main et d'articles upcyclés, ateliers de création ouverts au public, expositions artistiques autour du réemploi).

- *Recyclerie Sportive* : boutique solidaire d'équipements sportifs de seconde main, atelier de co-réparation principalement dédié aux vélos, et animations de sensibilisation.

Des animations scolaires pour encourager l'éco-citoyenneté

Le Syctom donne un nouveau souffle à l'éducation à l'éco-citoyenneté avec le lancement, pour la rentrée 2025-2026, d'un programme d'animations scolaires destiné aux élèves de CE2 et CM2. Objectif : sensibiliser les plus jeunes à la prévention et à la réduction des déchets de manière concrète, vivante et ludique.

Conçue pour être réalisée en classe sur un format d'1h30, cette animation s'appuie sur une approche interactive, en lien avec les programmes de l'Éducation nationale et les principes de l'Éducation au Développement Durable (EDD). Cette année, environ 9 800 élèves seront ainsi sensibilisés en classe autour d'un thème essentiel : la prévention et la réduction des déchets, à travers une pédagogie adaptée à leur âge et à leur quotidien.

Un programme d'animations scolaires interactif et ludique pour sensibiliser les plus jeunes aux écogestes du quotidien

En mission avec "Tom et sa bande" : sur la piste des 5R
Au cœur de cette animation : un support interactif intitulé "Reporters/Enquêteurs sur la piste des 5R". Les élèves accompagnent Tom, la mascotte du Syctom, et sa bande dans une enquête environnementale à la fois amusante et instructive, qui les initie aux 5R, les cinq grandes règles d'or pour réduire son impact écologique :

- Refuser : dire non aux produits inutiles ou polluants (emballages à usage unique, objets jetables, etc.).
- Réduire : consommer moins et mieux, éviter le gaspillage.
- Réutiliser : donner une seconde vie aux objets, réparer plutôt que jeter.
- Rendre à la terre : valoriser les biodéchets par le compostage ou la méthanisation.
- Recycler : trier les déchets que l'on ne peut pas éviter pour leur permettre de devenir de nouvelles ressources.

> « Une enquête environnementale amusante et instructive »

Les élèves apprennent à reconnaître ces gestes au quotidien et à les appliquer, à l'école comme à la maison. L'animation encourage l'observation, l'expression orale, la collaboration et le passage à l'action.

De jeunes citoyen·nes, déjà engagé·es
Plus qu'une simple sensibilisation, ce programme vise à former une génération éco-citoyenne. En découvrant les impacts concrets des déchets sur l'environnement et le climat, les élèves développent leur esprit critique, leur sens de la responsabilité et imaginent des solutions locales aux enjeux globaux. Ce programme contribue pleinement à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Agenda 2030 des Nations Unies : consommation responsable, lutte contre les changements climatiques, villes durables, accès à une éducation de qualité, énergie propre, etc.

Inscription sur : www.syctom-paris.fr

UNE PLAQUETTE POUR TOUT SAVOIR

Pour accompagner les enseignant·es dans la préparation de l'année scolaire, une plaquette de présentation est mise à disposition en ligne sur **www.syctom-paris.fr**
Elle détaillera l'ensemble du programme d'animations en milieu scolaire, les modalités d'inscription, ainsi que les visites de sites proposées aux classes dans le cadre des parcours-découverte. Un outil pratique et complet pour choisir les formats les mieux adaptés à chaque niveau scolaire et enrichir les projets pédagogiques autour de la gestion des déchets et de l'éco-citoyenneté.

RENCONTRE

Le changement doit devenir désirable

Son engagement traduit sa sensibilité écologique, sa préoccupation humaniste en même temps que son expertise lucide. Géopolitologue, prospectiviste et présidente du GIEC des Pays de la Loire, Virginie Raisson-Victor explore les futurs possibles et plaide pour une réelle transformation de nos modèles de développement.

Virginie Raisson-Victor

Comment projetez-vous notre avenir face à l'urgence climatique et à l'épuisement des ressources ?
Virginie Raisson-Victor : Plus que des projections ou ressentis personnels, je m'appuie d'abord sur les résultats des études scientifiques pour faire un constat : des changements malheureusement déjà irréversibles impactent le climat, les ressources et la biodiversité. Mais dans le même temps, chacun·e constate une prise de conscience collective positive même si les comportements demeurent hétérogènes… Pour mieux se projeter, il s'agit d'analyser les risques, les actions possibles, celles déjà engagées et celles qui doivent être menées. Je reste optimiste mais réaliste sur une situation grave qui impose des changements radicaux à grande échelle.

Sommes-nous capables de nous adapter à ces bouleversements ?
V.R-V. : Oui, techniquement et scientifiquement, nous avons les solutions. Mais deux freins majeurs persistent : la résistance des intérêts en place et l'enjeu de temporalité. Les efforts à fournir sont massifs et urgents, alors que les bénéfices sont souvent différés, dans le temps et l'espace. Cette tension, entre le court et le long terme, entre le proche et le lointain, freine l'action malgré les possibilités réelles de transformation pour assurer un avenir vivable.

> Remettre en question notre modèle extractif et consumériste est un immense défi

Alors que l'engagement citoyen est essentiel face au dérèglement climatique, on observe une lassitude de l'opinion publique. Comment expliquer ce décalage entre la gravité des faits et la perception collective ?
V.R-V. : Il ne s'agit pas d'un désintérêt mais d'un sentiment d'impuissance. L'absence de lien direct entre effort individuel et résultat global démobilise. Pourtant, les Français·es se mobilisent quand les bénéfices sont immédiats, comme pour leur santé lors de la crise Covid. Il faut donc mieux valoriser les co-bénéfices sur la santé, le bien-être, l'économie. Le changement doit devenir désirable. Par ailleurs, il est inquiétant d'observer que des lobbys industriels alimentent cette démobilisation en discréditant la science. C'est une attaque sans précédent. Remettre en question notre modèle extractif et consumériste, profondément ancré, est un immense défi.

Présidente du GIEC des Pays de la Loire, vous observez les dynamiques locales. En quoi les territoires sont-ils des leviers efficaces pour impulser le changement ?
V.R-V. : Parce que nos vies, nos actions et notre confiance s'ancrent dans la proximité, les territoires sont une échelle d'action particulièrement puissante et légitime. C'est là que les initiatives se concrétisent et que les synergies s'organisent entre acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyen·nes). L'économie circulaire, la gestion des ressources ou la préservation de la biodiversité se déploient avec efficacité là où les décisions sont reliées directement aux réalités du terrain.

Quel rôle le secteur des déchets peut-il jouer dans cette dynamique ?
V.R-V. : Les déchets jouent un rôle central. Réemploi, recyclage, reconditionnement : chaque filière doit être facilitée. Mais pour qu'elles atteignent leur plein potentiel, encore faut-il lever certains freins – qu'ils soient logistiques, comme l'accessibilité aux déchèteries ou la complexité des consignes de tri, ou plus largement culturels et politiques. Il faut continuer de simplifier les gestes citoyens et mieux faire comprendre l'enjeu stratégique de la gestion des déchets. Ce secteur, trop invisible, est en réalité un levier de résilience, créateur d'emplois, et porteur de solutions face à la raréfaction des ressources.

INSTANTANÉS

Énergie, climat, économie circulaire, innovation… De multiples acteurs mènent des actions en lien avec la question des déchets, apportent leur éclairage ou lancent des initiatives vers des modèles plus durables. Voici notre sélection d'actus à lire, à écouter ou à regarder !

#Tri à la source des biodéchets : un an plus tard…

À travers le compostage de proximité ou la collecte séparée, 22 % de la population francilienne dispose d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Un bilan réalisé par l'ORDIF, un an après l'obligation de tri à la source pour les collectivités.
www.linkedin.com/company/ordif

#Des pratiques numériques plus responsables

La pollution numérique, en France, représente 4,4 % de l'empreinte carbone, soit autant que les poids lourds. Pour favoriser le développement d'un usage numérique plus responsable, le site Alt Impact propose des bonnes pratiques, événements et actualités. Un programme soutenu par l'ADEME, le CNRS et l'INRIA.
altimpact.fr

#Les Francilien·nes jettent moins et trient mieux

Une étude de l'Insee, publiée en juin, révèle qu'avec 452 kg par tête, les 12 millions d'habitant·es d'Île-de-France, région la plus peuplée de l'Hexagone, produisent en moyenne 18 % de déchets de moins que les Français·es dans leur ensemble, en particulier à Paris et en petite couronne.
www.insee.fr/fr/statistiques/8575332

#Tri dans le bac jaune : vous faites (encore) des erreurs ?

Découvrez un nouvel épisode de la web-série environnementale de la Ville d'Issy-les-Moulineaux, "Ca commence par Issy ! ". Focus sur les bons gestes à avoir pour bien trier ses déchets dans le bac jaune.
www.youtube.com (Ville d'Issy-les-Moulineaux)

#Des collectes de quartiers pour les appareils électriques

Petits et gros appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs… autant d'appareils électroniques et électriques collectés à l'occasion du dispositif « Collectes de quartiers » lancé par la Ville de Paris et l'éco-organisme en lien avec Emmaüs Coup de main.
www.instagram.com/p/DNybD2MWD_m/

#Des projections climatiques dans chaque département

Développé par Météo-France, le portail « Drias les futurs du climat » met à disposition de chacun·e des projections climatiques régionalisées. Réalisées dans les laboratoires français de modélisation du climat, ces informations climatiques sont délivrées sous formes graphiques ou numériques.
www.drias-climat.fr

Réservez dès maintenant votre visite à l'**Espace Infos Déchets !**

Un circuit pédagogique ludique et interactif

Un espace de 100M²

Des conseils et astuces au quotidien pour mieux gérer ses déchets à la maison, pendant son temps libre, à l'école...

Pour qui ?
Les élèves du CP à la cinquième
Les centres de loisirs

Pourquoi ?
Découvrir le monde des déchets en lien avec le programme scolaire et comment la réduction et l'amélioration du tri des déchets contribuent à préserver l'environnement et les ressources naturelles.

Quand et comment ?
Réservation pour les scolaires et extrascolaires :
du lundi au vendredi
à 9h30 et à 14h

Durée : 1h20 à 1h40 selon le niveau

Réservation sur www.syctom-paris.fr

ESPACE infos déchets

Espace Infos Déchets
12 rue du Château des Rentiers - Paris 13e

Accessibilité PMR. @lesyctom

syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers